

Nombre de membres du Conseil Municipal

Séance du 30/05/2024

- en exercice : 15
- qui ont délibéré : 14
- Date de la Convocation : 24/05/2024

N° 16 / 2024

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi trente mai à 20 Heures, le Conseil Municipal de VIELLA, régulièrement convoqué par courrier en date du 24 mai 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Christophe LANGLADE

Étaient présents : 14 Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Christine BILLÉ, Françoise BOURHIS, Cindy CALESTROUPAT, Agnès CLARAC, Sophie LAPORTE, Vincent BERDOULET, Nicolas DARZAC, Michel FROUIN, Cédric LABORDE, Jean-Michel LAMARQUE, Christophe LANGLADE, Bastien LANNUSSE, Jacques LASSERRE, Guillaume LESCLOUPE.

OBJET : Élection des délégués aux EPCI et Syndicats intercommunaux

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée les dispositions de l'article L-5211-8 du Code Général des Collectivités territoriales qui précise que le mandat des délégués aux établissements publics de coopération intercommunale est lié à celui du Conseil municipal qui les a désignés.

Suite au renouvellement du Conseil municipal de VIELLA du 30 avril 2024, le Maire invite celui-ci à procéder à l'élection des délégués pour les EPCI dont la Commune de VIELLA est membre.

En fonction de la répartition des sièges prévue dans les statuts des EPCI, et après avoir procédé au vote, ont été élus :

- Syndicat d'électrification de Riscle :

- o 2 délégués titulaires
 - LANGLADE Christophe
 - LESCLOUPE Guillaume

- Communauté de Communes Armagnac - Adour (CCAA):

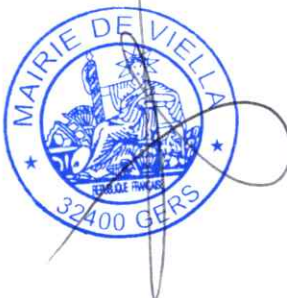
3 délégués titulaires sont désignés par la loi électorale le Maire et les 1er et 2ème Adjoints.

- o 3 délégués titulaires
 - LANGLADE Christophe
 - LESCLOUPE Guillaume
 - LAMARQUE Jean-Michel

- **SIEBAG de Riscle :**
 - délégué titulaire :
 - LANGLADE Christophe
 - 1 suppléant :
 - DARZAC Nicolas
- **Syndicat Mixte Adour amont et affluents (SMAA) :**
 - 1 délégué titulaire :
 - LESCLOUPE Guillaume
 - 1 suppléant :
 - LANGLADE Christophe
- **Syndicat intercommunal du Madiranais :**
 - 1 délégué titulaire :
 - LABORDE Cédric
 - 1 suppléant :
 - LANNUSSE Bastien
- - **SICTOM OUEST :**
 - 1 délégué titulaire :
 - DARZAC Nicolas
 - ○ 1 suppléant :
 - BILLE Christine

Fait à VIELLA le 31/05/2024
Le Maire,
Christophe LANGLADE

Affiché et expédié en Sous-Préfecture de Mirande
Pour extrait conforme,



COURRIER ARRIVEE LE

07 JUIN 2024

Sous-Préfecture de MIRANDE